

et cela avec raison, car une rivière est plutôt un lien qu'une séparation, alors qu'il s'agit de fleuve ou de rivière navigable. Les Eduens s'étendaient un peu sur la rive gauche de la Saône : Strabon (liv. iv. t. II, p. 48), témoigne que ce fait fut entre eux et les Séquanes l'objet de contestations (chacun d'eux prétendant à la possession exclusive de ce fleuve ainsi qu'à la perception des péages). Mais cet usage dans les délimitations ne paraît pas avoir survécu à l'assujétissement par les Romains des peuplades gauloises.

Force est donc de revenir à l'étymologie si simple et si naturelle que nous venons de donner ; elle s'appuie du récit conforme que fait Dion Cassius de la lutte entre Sévère et Albin, et fixe d'une manière certaine l'emplacement si controversé de cette terrible bataille, qui assura à Septime Sévère la paisible possession de l'empire romain ; il devait avoir plaisir à en perpétuer le souvenir sur le lieu même où il avait failli perdre la vie.

E. RÉVÉREND DU MESNIL.

(A continuer).